



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	22	02	07

Séance du 29 septembre 2025 sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 22 septembre 2025.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO – IDIZ - ANANICZ - FRANGIAMORE – KHOUMRI - BECKENDORF – PIESTA - KERMAOUI.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS – OURIAGHLI - KLASSEN - BOUMEKIK - RAHAOUI - BAHFIR – ESTRADA – ANANICZ.

PROCURATIONS : MM. PODBOROCZYNSKI et LA LEGGIA qui ont donné procuration respectivement à Mme ADAMY et M. KLEINHENTZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme MANGIONE - M. MILIOTO.

ABSENTS : Mmes CHEBLI et YILDIRIM - M. ELHADI.

02 - Décision modificative n° 3 budget ville (virement de crédits)

Rapporteur : Marie ADAMY

Exposé des motifs :

Afin de procéder à des ajustements budgétaires nécessaires, il est proposé au conseil municipal d'autoriser des virements de crédits entre le chapitre 11 (charges à caractère général) et le chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

Il s'agit d'ouvertures et de réductions de crédits équilibrées pour un montant total de 75 334,90 €, comme indiqué ci-dessous.

Section	Chapitre	Libellé	Mouvement	Montant
Fonctionnement	11	Charges à caractère général	Diminution	-75 334,90 €
Fonctionnement	65	Autres charges de gestion courante	Augmentation	+ 75 334,90 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :

- autorise ces virements de crédits entre le chapitre 11 et le chapitre 65.

Décision adoptée à la majorité, 4 voix contre.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Laurent KLEINHENTZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »